

informations



Comité Régional CGT Midi-Pyrénées



Luttes en région
Papeteries de Saint-Girons (09)



A la une
Elections TPE 2012



Actualité régionale
Manifestation régionale

N° 203 Octobre 2012

Mécanic Vallée

dossier



Editorial	2
A la une	3
• Elections TPE 2012	
Luttes en région	4
• Papeteries de Saint-Girons (09)	
Profession	5
• FNIC	
Activité Régionale	6
• AZF	

Dossier7

- Mécanic Vallée
- Le projet revendicatif des syndicats
- Les 7 propositions de la CGT



Activité CGT/CESER	11
• Actualité de l'activité CGT	
Vie Syndicale	13
• Les hospitaliers en lutte...	
Actualité régionale	15
• Manifestation régionale	



Comité Régional CGT
Midi-Pyrénées
7, place du Fer à Cheval
31300 TOULOUSE

Prix : 1€ • N° 203 • Octobre 2012
N° d'inscription à la CP 0211S05720
ISSN 1950-4926

Directeur de la Publication :
Roger-Pierre Lemouzy
Tél. 05 61 23 35 52 - Fax 05 61 21 82 23
e-mail : cgt.crpm@orange.fr
site : www.cgt-midipyrenees.com

Conception et réalisation :
Sandrine Bellin
Comité Régional CGT Midi-Pyrénées

Imprimé par le
Comité Régional CGT Midi-Pyrénées

Osez le changement ! La CGT l'exige !

Cet été les licenciements et les fermetures de sites n'ont cessé d'augmenter, les luttes se sont multipliées contre cette politique de casse, dans notre région se sont les salariés de Freescale, Sanofi, La Moulasse, les hospitaliers qui se battent pour que les directions et le gouvernement entendent leurs aspirations, ils refusent d'être sacrifiés sur l'autel des actionnaires qui en veulent toujours plus. Notre région atteint un triste record depuis 12 ans avec un taux de chômage de 10 %, 400 000 personnes (soit 14 % de la population régionale) sont en dessous du seuil de pauvreté (954 euros). Nous ne pouvons pas, ne pas évoquer les manifestations qui ont eu lieu en ce mois de septembre à Saint-Girons, à Auch, à Figeac. Oui les salariés exigent que le gouvernement les écoutent au lieu du patronat (ex: les pigeons). Force est de constater que ce nouveau gouvernement qui a la majorité à l'assemblée nationale, au sénat, continue une politique répondant à la finance, le triste épisode où les députés PS et VERT ont voté en faveur du TSCG (refusé par la CES) alimente l'austérité. C'est inacceptable! Dans ce contexte l'expression des salariés, des privés d'emplois et des retraités doit être à la hauteur des enjeux. Pour que le gouvernement ose le changement, il faut amplifier le rapport de force par les luttes, la CGT a donné le LA, le 4 octobre à Figeac, le 9 octobre à la manifestation régionale à Toulouse (9 000 manifestants), le 11 octobre, et le 25 octobre à l'appel des cheminots.

Monsieur le Président, vous pouvez compter sur la CGT pour créer les conditions de mobilisations nécessaires afin que vous preniez en compte la souffrance des populations, des salariés, des privés d'emploi et les retraités.

Roger-Pierre Lemouzy
Secrétaire du Comité Régional





Elections TPE 2012

« Tous concernés ! »

Le personnel des entreprises de 10 salariés et moins (TPE) peut désormais s'exprimer pour déterminer la représentativité des syndicats lors des futures négociations de branche.

Alors qu'elle était précédemment ignorée l'audience des Organisations Syndicales dans les TPE est désormais évaluée. Puisque les salariés des entreprises de moins de 11 salariés n'élisent pas de délégué du personnel, un scrutin national aura lieu tous les 4 ans pour établir la représentativité syndicale dans les TPE et déterminera le poids de leur signature dans les accords collectifs.

Des salariés de l'artisanat, des petits commerces, des petites associations, du secteur des professions libérales, des particuliers employeurs qui travaillent dans une entreprise de moins de 11 salariés sont concernés. Pour la première fois ils auront la parole et pourront élire leurs représentants.

Ces élections se dérouleront du 28 novembre au 12 décembre 2012 et les salariés des TPE pourront voter par internet ou par correspondance. Aujourd'hui ils sont plus de 4 millions de salariés concernés (206 948 en Midi-Pyrénées), alors au quotidien, pour connaître, défendre et conquérir de nouveaux droits, ces salariés ne doivent pas rester isolés!

Avec la CGT, ils prendront leurs droits en main.

Grâce à ces élections, les salariés des TPE ont l'occasion de construire leur quotidien et de décider de leur avenir en votant CGT, en se syndiquant CGT, en s'organisant CGT et en revendiquant pour faire valoir leurs droits.

La CGT a informé les salariés de Midi-Pyrénées sur l'importance de ce scrutin.

Pour le lancement de la campagne des élections dans les Très Petites Entreprises le bus aux couleurs de la fédération du commerce et des services a fait escale à Toulouse le 29 mai 2012. Ce fut l'occasion pour les militants CGT d'aller toute la journée à la rencontre des salariés de l'artisanat, du BTP, du commerce, des services, des apprentis des CFA, des lycées professionnels, etc.

Puis à l'initiative du Comité Régional, une campagne régionale d'information s'est déroulée du 10 septembre au 24 octobre 2012, dans les principales villes de la région.

L'implication des structures locales de la CGT, la présence de nombreux camarades à chaque étape, ont permis, au cours d'échanges riches et constructifs, de répondre aux nombreuses interrogations des salariés venus à la rencontre des

militants. Ce fut l'occasion également de présenter le rôle et les actions de l'organisation syndicale CGT.

**Tous concernés !
C'est tous ensemble que nous
gagnerons des droits nouveaux
pour les salariés
des Très Petites Entreprises,
c'est tous ensemble que du
28 novembre au 12 décembre 2012,
nous voterons
et ferons voter CGT !**



Papeteries de Saint-Girons (09)



Suite aux annonces faites par leur direction de transférer les activités les plus rentables sur d'autres sites de production et d'annuler tous les investissements, les salariés sont depuis mobilisés. Le 25 septembre, ils manifestaient avec le soutien des populations et des salariés du saint-gironnais pour défendre l'emploi.

Extraits de l'intervention de Marc Peyrade Secrétaire Général de la FILPAC CGT :

« Depuis l'annonce faite au comité d'entreprise de juin dernier au sujet du transfert d'une partie de la production, plus aucune info n'est officiellement donnée par la direction. Alors nous sommes là aujourd'hui pour anticiper et répondre aux menaces de restructurations imaginées par Schweitzer Mauduit dans le plus grand secret.

Comment croire après les restructurations que vivent la plupart des groupes et entreprises du papier, après les licenciements et les fermetures d'entreprise déjà opérés à Malaucène, Arjo, UPM Stracel ou à

M. Real, que les mêmes causes ailleurs ne produiront pas les mêmes effets ici.

Comme à chaque fois et quelles que soient les raisons invoquées, qu'il s'agisse d'augmenter la rentabilité, de résister à la concurrence internationale ou au ralentissement de tel ou tel segment de l'industrie papetière, le but dans tous les cas est de permettre au patronat et aux actionnaires de maintenir ou d'augmenter leurs profits.

Et, bien entendu, il n'est pas question pour ces Messieurs et les financiers qui sont derrière d'envisager un autre schéma de développement que celui des délocalisations, concentration et mise en concurrence des salariés. Et tant pis pour les milliers de travailleurs jetés à la rue ! Tant pis pour les villes et les régions frappées par le chômage.

Dès lors, le rassemblement d'aujourd'hui et la présence de délégations des syndicats de la Filpac-cgt venus de toute la France manifester leur soutien aux salariés de la Moulasse prend tout son sens : refuser de se retrouver devant le fait accompli d'une fermeture annoncée brutale-

ment un jour par un état-major patronal basé à Wall Street.

Le patronat ne bénéficiera pas cette fois-ci de l'effet de surprise.../...

Car nous aurons créé avant les conditions de la plus large mobilisation pour contrer les mauvais coups en tissant des liens de solidarité et d'unité entre les salariés de toutes les entreprises du groupe et de toute la filière papetière.

Les régions et les bassins d'emploi sont les lieux naturels de cette solidarité pour organiser partout la résistance et la contre-offensive pour l'avenir de l'industrie et de ses emplois. Ici à Saint-Girons comme dans les autres bassins papetiers.../... Et pour ne jamais perdre le fil revenons-en toujours aux fondamentaux pour nous défendre pour défendre nos emplois il nous faut construire inlassablement et avec détermination les conditions de la solidarité des salariés.

Une solidarité effective, opérationnelle, porteuse de perspectives d'actions. Car l'action solidaire et collective est le seul moyen d'éviter que la peur s'installe et soit utilisée contre nos emplois et nos entreprises.

C'est à cette tâche essentielle que s'emploient les militants de la Filpac-cgt dans tous leurs secteurs d'activités.

C'est ce que nous sommes venus vous apporter aujourd'hui comme message syndical. Le message d'un syndicalisme de transformation sociale, solidaire, efficace et sur lequel vous pouvez compter. »





FNIC

« ce plan est injustifié »

La recherche dans l'industrie pharmaceutique et son développement sont un enjeu fondamental pour le développement industriel et pour la santé publique.

Les résultats financiers 2011 sont bons pour Sanofi (1^{er} laboratoire pharmaceutique européen et 3^e mondial): un chiffre d'affaire en augmentation de plus de 3,2 % (33,389 milliards), un résultat net de 8,795 milliards.

Les actionnaires se sont vus distribués 3,55 milliards (soit 40 % du résultat net), soit une augmentation de 6 % par rapport à 2010. Bien entendu, cette progression de la rémunération des actionnaires est nettement supérieure à celle des salariés.

Et pour arriver à ce résultat-là, des emplois sont supprimés, des abandons de projets de recherches s'enchaînent, des fermetures ou des cessions de sites ont lieu.

Entre 2009 et 2012, Sanofi a supprimé 4000 postes.

Et le 5 juillet dernier, un énième plan de restructuration de la Recherche & Développement en France, menaçant 1500 postes minimum, était annoncé, assombrissant largement l'avenir des sites de Recherche (comme à Toulouse et Montpellier).

La politique de financiarisation de

Monsieur Viehbacher (PDG de Sanofi) et des actionnaires veulent encore faire payer un lourd tribut aux salariés de Sanofi.

Mais dès le 5 juillet, la CGT Sanofi (au sein de l'intersyndicale du Groupe) n'a eu de cesse de mener la lutte, de rassembler les salariés, en appelant à des marches (les jeudis de la colère), des appels à la grève, etc.

PLUSIEURS GROSSES INITIATIVES ONT DÉJÀ EU LIEU:

- Le 12 juillet, une manifestation à Paris avec un appel à la grève sur l'ensemble des sites.
- Le 13 septembre, à Toulouse, journée d'action avec la venue des salariés Sanofi de Montpellier.
- Le 3 octobre, 1200 salariés se sont déplacés à Paris pour manifester.
- Le 9 octobre, lors de la journée d'action nationale interprofessionnelle pour la défense de l'emploi, les salariés de Sanofi ont pu prendre la parole.

Le 12 octobre, l'intersyndicale rencontrait le Ministre du redressement productif, Arnaud Montebourg, pour réaffirmer leur objectif du retrait de ce plan de restructuration et lui rappeler les enjeux en terme économique et social.

La réponse du Ministre est que le

gouvernement ne voit pas comment se battre pour le retrait du plan. Avoir obtenu un écrit de la direction indiquant qu'il n'y a aucun licenciement (et seulement des départs volontaires) est une victoire et pourra être utilisé en justice. Il propose un observatoire pour voir si ce sera respecté. Il dit avoir obtenu une mission ministérielle sur l'avenir de Toulouse de la part de la direction. Il ne peut pas aller au-delà (ni sur l'ensemble du groupe ni sur la R & D) et propose que ce soit assorti d'une suspension de la procédure (mais à ce jour la direction refuse). Il veut obtenir une sortie constructive. Ce plan est injustifié économiquement et scientifiquement. Sanofi doit rendre des comptes sur ces millions d'euros de fonds publics octroyés, sur leur utilisation. Les engagements pris en matière de développement de l'emploi, de la recherche et de l'outil industriel doivent être respectés par ce groupe qui engrange des milliards d'euros de bénéfices sur les dos des salariés qui créent les richesses.

La CGT est et reste à l'initiative pour dénoncer ce désastre humain et économique et fera tout pour faire fléchir la Direction de Sanofi et obtenir le retrait de ce nouveau plan de restructuration.

AZF

« la piste chimique est indiscutable »

21 septembre 2012: 11^e anniversaire d'une catastrophe humaine, économique, sociale et environnementale avec des milliers d'emplois supprimés.

24 septembre 2012: Verdict du 2^e procès AZF, la justice reconnaît enfin la culpabilité de la direction d'AZF Grande Paroisse dans la catastrophe de Toulouse.

Depuis le jeudi 3 novembre 2011, date de l'ouverture du procès en appel de la catastrophe AZF, dix ans après l'explosion de l'usine qui a fait 31 morts et plusieurs milliers de blessés, se sont succédés à la barre plus de 180 témoins et des dizaines d'experts, sans oublier les quelques 2350 parties civiles qui se sont constituées pour ce nouveau procès. Ce procès en appel s'est terminé le 7 mars 2012. Lors de la préparation de celui-ci ou lors de son déroulement, un réel travail collectif CGT s'est accentué pour permettre, au-delà du mauvais air de déjà-vu (même salle Jean Mermoz, même succession de personnes sur le banc des prévenus), aux parties civiles de réellement peser sur le procès.

Tous les coups ont été utilisés, notamment lors du procès (présence de la « garde rapprochée de Total » munie d'oreillettes et micros regardant, écoutant, sillonnant la salle à la recherche d'informations, faisant des relevés de qui est avec qui, de qui parle à qui, de qui rencontre qui,

faisant pression sur les parties civiles aux yeux de tous. Il a fallu intervenir auprès du procureur pour que ces agissements cessent. Tout a été fait pour « enfumer » la vérité. Dernier fait en date, à un mois du procès, une revue « indépendante »: Préventique, publie une contre-enquête intitulée « AZF – La contre-expertise », ravivant la flamme de la thèse de deux explosions, avec cette nouvelle hypothèse ayant pour origine l'usine de la SNPE, qui jouxtait AZF.

Lors des deux procès, toutes les hypothèses ont été disséquées, analysées et moulinées. A aucun moment, il n'a été prouvé une première explosion à la SNPE.

Pour la CGT, cette revue a fait une compilation de toutes les fausses pistes, aidant ainsi un peu plus au doute de s'immiscer dans les têtes de l'opinion publique, voire à celles des magistrats.

Enfin, après 11 ans de procédures juridiques, face à toutes les manœuvres du groupe TOTAL pour alimenter de fausses pistes, la cour d'appel a statué. Elle a en particulier mis l'accent sur la désorganisation du travail liée à la sous-traitance, à l'origine de la catastrophe: l'absence de formation, l'absence de contrôle, les manquements graves aux obligations de sécurité de résultat ont conduit au verdict suivant:

Le juge conclut, comme la CGT l'affirme depuis l'accident que la

piste chimique est indiscutable, excluant toutes les autres pistes.

On peut regretter les insuffisances de notre système pénal qui n'a pas permis la mise en cause des premiers décideurs: le groupe TOTAL. Le directeur de l'usine, l'entreprise Grande Paroisse, filiale 100 % du groupe TOTAL sont condamnés pénalement. 3 ans de prison, dont 1 ferme et 45000 euros d'amende pour le directeur et l'amende maximum de 225000 euros pour l'entreprise. Plusieurs millions d'euros d'indemnisations sont attribués aux différentes parties. Ce verdict est historique. Nous nous félicitons du caractère exemplaire des condamnations.

Le procès doit servir à remettre en cause la dérèglementation du travail. Cette décision de justice doit réussir à créer une nouvelle politique efficace de sécurité au travail. La CGT s'y emploiera.





Mécanic Vallée

3^e sommet social organisé par la CGT

Le 4 octobre 2012 marquera la Mécanic Vallée par l'événement majeur de cette journée: le double succès du 3^e sommet social organisé par la CGT.

Double succès d'une journée revendicative avec une CGT offensive, construisant des propositions pour vivre et travailler dignement en Mécanic Vallée et agissant pour les faire aboutir.

PREMIER SUCCÈS

Pas moins de 105 participants venus de l'ensemble du territoire de Limoges à Rodez, représentants de tous les syndicats CGT de la Métallurgie, de toutes nos filières; automobile, aéronautique, mécanique de précision, auquel se sont jointes de fortes délégations des cheminots et des électriciens d'EDF pour impulser ensemble des projets industriels basés sur la coopération et le développement local capable d'assurer l'avenir du territoire.

A l'issue des débats un projet revendicatif en 7 propositions a été validé et nous proposons d'en débattre avec les salariés de la Mécanic Vallée pour les transformer en revendications et en luttes indispensables pour les faire aboutir dans nos bassins d'emploi:

- La reconquête de nos emplois industriels par la diversification de nos activités et l'investisse-

ment dans l'innovation, la recherche et le développement.

- L'attractivité de nos métiers et de notre territoire par le social et le développement de nos services publics.
- Le dialogue social avec notre proposition de commission paritaire en Mécanic Vallée

DEUXIÈME SUCCÈS

Ce sont plus de 300 manifestants qui se sont rendus en cortège à la mairie de Figeac pour interpeller le ministre du redressement productif, lui remettre nos propositions et nos revendications. Une manifestation où se sont retrouvés les salariés de l'industrie et des services publics avec en tête les infirmières de l'hôpital de Figeac pour scander le slogan: « pas d'industrie sans services publics, pas de développement des services publics sans développement de l'industrie ».

A la sortie de la rencontre de près d'une heure avec la délégation CGT, Arnaud Montebourg a souligné que

les propositions que nous faisons étaient fortes intéressantes! La Délégation CGT se félicite que non seulement le représentant du gouvernement partage l'analyse sur la situation de l'emploi, mais a également fait des propositions qui font échos aux revendications portés par le collectif CGT de la Mécanic Vallée.

Il a proposé que la Mécanic Vallée reçoive le tout nouveau médiateur de la sous-traitance, avec en charge l'organisation de tables rondes pour changer les rapports de soumissions donneurs d'ordre/sous traitant.

Suite aux interventions de nos camarades de la Sam et de Born Warner sur la situation inquiétante de la filière auto, le ministre a précisé que pour l'instant il faisait "le pompier" mais que ce n'était pas une bonne stratégie. Il s'est dit attentif aux évolutions de la Sam (groupe ARCHE) considérant le site de Decazeville comme un élément majeur de la filière.



Le projet revendicatif des syndicats CGT

« développer l'emploi industriel »

Résolument constructive notre délégation a abordé tous les projets élaborés par le sommet social et en coopération avec les cheminots et les électriciens autour du projet Redenat et de la construction de Draisines pour la SNCF.

S'il a la réelle volonté de s'engager dans le redressement productif, le ministre a des éléments en main pour passer des discours aux actes en Mécanic Vallée.

Mais il ne suffit pas d'avoir de bonnes propositions et de beaux dossiers pour qu'ils soient mis en œuvre. Il ne suffit pas non plus d'avoir viré Sarkozy.

Aujourd'hui ce qu'il manque dans notre pays, ce ne sont pas les solutions pour développer l'emploi industriel et aller vers le progrès social, mais un vrai rapport de force pour imposer d'autres choix de gestion dans nos entreprises. Ce qui nous manque c'est une mobilisation sociale à la hauteur des enjeux. Une

mobilisation forte et durable pour imposer au gouvernement et au patronat que le développement industriel, de l'emploi et des services publics devienne une réelle volonté politique.

Une volonté politique de changement et de mise en chantier du changement, pour changer maintenant.

Ce 3^e sommet social est un nouveau temps fort dans l'histoire de notre territoire, un point d'appui pour construire les mobilisations indispensables dans nos entreprises et nos bassins d'emplois autour du projet revendicatif pour vivre et travailler en Mécanic Vallée et faire aboutir nos revendications.

PROJET REVENDICATIF DES SYNDICATS CGT, POUR VIVRE ET TRAVAILLER EN MÉCANIC VALLÉE

Force de propositions, Les syndicats CGT des bassins d'emplois de la Mécanic Vallée agissent pour la

reconquête de l'emploi industriel sur ce territoire.

Lors de plusieurs sommets sociaux, ils ont élaboré un projet revendicatif cohérent permettant, d'une part, de maintenir et de développer l'emploi en diversifiant les activités industrielles, et, d'autre part, de donner une réelle attractivité aux métiers de la métallurgie par le progrès et le dialogue social. Un projet pour vivre et travailler en Mécanic Vallée indissociable d'un véritable aménagement des territoires et du développement des services publics. Résolument constructif, le collectif des syndicats CGT de la Mécanic Vallée a réuni le 4 octobre 2012 à Figeac, son 3^e sommet social pour travailler avec d'autres professions, notamment les cheminots et les gaziers et électriciens, des projets industriels alternatifs capables d'assurer l'avenir industriel du territoire. La Mécanic Vallée a des atouts humains, industriels et naturels... encore faut-il avoir la volonté de mettre en œuvre une vraie politique de l'emploi et de développement économique pour que le changement commence maintenant: il est grand temps de passer des discours aux actes!



Les 7 propositions CGT

l'arrêt des délocalisations



1. DÉVELOPPER ET DIVERSIFIER NOTRE INDUSTRIE!

Oui, l'industrie existe dans nos bassins de vie. Elle peut se décomposer en plusieurs secteurs, le bois, l'agroalimentaire, la céramique... l'électronique, avec la présence de donneurs d'ordres sur nos régions. Et parmi cette diversité de savoir faire, de compétence et coopérations possible, on peut distinguer trois grandes filières industrielles métallurgiques; l'aéronautique, l'automobile et la mécanique de précision. Nous devons sortir du carcan de la mono industrie imposée par les grands donneurs d'ordres: diversifier nos activités, nos productions en privilégiant la coopération, le développement local et la complémentarité avec d'autres filières (exemple de l'agroalimentaire première filière de nos régions).

Evidemment, ce développement de notre industrie exige l'arrêt des délocalisations (ex: Ratier au Maroc, Figeac Aéro en Tunisie...) et des externalisations guidées par les stratégies financières et boursières dictées par les actionnaires.

2. CRÉER 6900 EMPLOIS IMMÉDIATEMENT POUR MAINTENIR NOS COMPÉTENCES ET SAVOIR-FAIRE: PLANS D'EMBAUCHE ET PLANS DE FORMATION!

Dans les 5 ans à venir, près de 4000 salariés de la métallurgie vont partir en retraite. Des entreprises sont menacées dans leurs existences par une pyramide des âges vieillissante (Fonderie d'Ussel...).

A ces 4000 emplois qu'il faut remplacer, nombre pour nombre, s'ajoute l'embauche en CDI des 1200 à 1500 intérimaires qui servent quotidiennement de variable d'ajustement.

Augmentation des charges de travail, heures supplémentaires, mises en œuvre du LEAN, augmentation des cadences et de la productivité détériorent considérablement les conditions de travail et la qualité des productions. Pour faire face au plan de charge, il est indispensable d'embaucher entre 1000 et 1200 salariés de toutes catégories.

Nous proposons une véritable

politique de l'emploi anticipatrice avec des plans d'embauche et de formation à l'échelle des entreprises et des bassins d'emploi.

3. CRÉER DES PÔLES POUR L'INNOVATION, LA RECHERCHE ET LE DÉVELOPPEMENT

La diversification de nos activités exige une politique favorisant l'innovation, la recherche et le développement dans un territoire où le tissu industriel est composé de plus de 260 PME et PMI.

Nous proposons la création avec l'aide des pouvoirs publics (fonds régionaux et européens...) de pôles de R et D par filières et par bassins d'emplois.

4. IMPULSER DES PROJETS INDUSTRIELS PRIVILÉGIANT LA COMPLÉMENTARITÉ ET LA COOPÉRATION ENTRE LES ENTREPRISES ET LES FILIÈRES

A l'exemple de nos propositions de coopération avec EDF, pour la construction du projet de station de transfert d'énergie par pompage de REDENAT, avec la SNCF pour la construction de 80 draines à Brive, la diversification passe par un vrai développement local et durable dans le respect des activités propres à chaque entreprise.

Les 7 propositions CGT

« de véritables négociations »

5. IMPOSER D'AUTRES RAPPORTS DONNEURS D'ORDRES/SOUS-TRAITANTS PAR DE NOUVEAUX DROITS AUX SALARIÉS

Les rapports de domination entre les donneurs d'ordres et les sous-traitants privilégient les choix des actionnaires au détriment de l'emploi, de l'industrie et des territoires. La mise en place de comités interentreprises réunissant des donneurs d'ordres et des sous-traitants autour d'une filière, d'un projet ou d'un produit, sur un territoire, où siègeront des représentants des salariés de toutes les entités avec des droits d'information, d'expertise et d'intervention dans les choix de gestion, serait un des moyens de régulation pour favoriser la coopération et le développement mutuel.

6. ATTRACTIVITÉS DES MÉTIERS ET DE NOS TERRITOIRES: PAR LE SOCIAL ET LES SERVICES PUBLICS

En Mécanic Vallée, des centaines d'offres d'emplois ne trouvent pas de candidats! Dans le même temps, malgré les carnets de commandes pleins de l'aéronautique pour 20 ans, le chômage atteint des niveaux record dans nos deux régions Midi-Pyrénées et Limousin. La mécanique Vallée est un territoire de bas salaires, une région low-cost, où les donneurs d'ordres externalisent et pillent les savoir-faire.

Redonner de l'attractivité à nos métiers doit être une de nos priorités et notamment:

- Revaloriser les salaires sur la base d'une grille où le salaire d'embauche sans qualification et sans ancienneté commencerait à 1700 €;
- Négocier une nouvelle convention collective de la Métallurgie pour les 2 régions Limousin et Midi-Pyrénées s'appuyant sur le mieux disant des accords existants et innovants socialement;
- Promouvoir des formations qualifiantes et reconnues dans un véritable déroulement de carrière.
- Améliorer les conditions de travail et sans attendre supprimer les organisations du travail tel que le LEAN (imposés par les donneurs d'ordre et subventionnées par les fonds publics)...

Pas d'industrie sans services publics! Pas de développement des services publics sans industrie! Au-delà du slogan, cette question de l'attractivité de nos territoires par des services publics de qualité (santé, formation...) est une des problématiques pour inciter les jeunes et les salariés à s'installer hors des métropoles qui se les accaparent!

7. CRÉER UNE INSTANCE DE DIALOGUE SOCIAL EN MÉCANIC VALLÉE

Le patronat et son association « Mécanic Vallée » règnent sans

partage sur les bassins d'emplois de Limoges à Rodez.

Le développement de nos activités industrielles, l'attractivité de nos Métiers passent par le dialogue et de véritables négociations sur l'ensemble des questions qui porte sur le quotidien et l'avenir des salariés.

Nous proposons la création d'une commission paritaire de la Mécanic Vallée ayant la compétence de:

- Etablir un diagnostic sur les compétences et les besoins en emplois d'ici à 2020;
- Favoriser les projets et la coopération industrielle;
- Impulser une politique de formation en lien avec les services publics;
- Négocier pour redonner de l'attractivité aux métiers de l'industrie;
- Contrôler en amont et en aval les fonds publics pour les orienter vers l'emploi, le respect des droits et des libertés.

Cette commission ne se substitue pas aux droits des salariés dans les entreprises; droits qui doivent être renforcés pour permettre une véritable intervention des premiers concernés dans les choix de gestion (droits de véto, contrôle des fonds publics...) et par l'arrêt immédiat des discriminations et de la répression qui touchent les élus du personnel et les représentants syndicaux.



Actualité de l'activité CGT

POINT SUR LES SAISINES ET AUTO SAISINES EN COURS:

Commission 2: Activités économiques

L'Economie touristique en Midi-Pyrénées:

Cet avis présentera de façon générale toute l'activité touristique de Midi-Pyrénées en s'appuyant sur les travaux du Comité Régional du Tourisme et de son observatoire, avant de se concentrer sur les problématiques sectorielles (tourisme culturel, social, technique, sportif, thermal...), en essayant d'identifier les passerelles entre ces secteurs d'activité et les synergies avec les autres activités économiques du territoire. Cette vision spécifique, à la fois globale et transverse, permettra de faire des propositions pour maintenir, structurer et développer l'économie touristique en accord avec les enjeux économiques, sociaux et environnementaux. Le CESER fera des propositions au Conseil Régional et aux acteurs concernés sur des initiatives à prendre dans le cadre de leurs compétences. Parmi les grands axes retenus, l'aspect social, au travers de la GRH (recrutement, saisonnalité, qualifications, formation, conditions de travail, rémunération, logement...), ainsi que l'accessibilité financière du tourisme pour le plus grand nombre,

seront des thèmes sur lesquels nous avons des propositions et des revendications à porter.

Cette auto saisine constituera vraisemblablement le dernier travail de réflexion et de propositions de la mandature pour la commission « Activités économiques ».

Commission 3: Recherche, transfert, innovation, énergie

Pour un écosystème de la connaissance, de la recherche, de l'innovation et de la technologie pour Toulouse et sa région:

Les travaux de cette auto saisine sont relativement avancés. Il est prévu la présentation du projet d'avis en plénière pour décembre 2012. Son travail s'appuie sur trois types de contributions:

- Trois études commandées au PRES de Toulouse et qui ont été rendues. L'une de la part de TSE (Toulouse School of Economics/ Université Toulouse 1 Capitole) sur « Innovation et territoires ». La deuxième venant du LISST (Laboratoire Interdisciplinaire Solidarités, Sociétés, Territoires, Université Toulouse 2 Le Mirail/CNRS) sur « Toulouse et l'organisation des activités technologiques en systèmes locaux de compétences ». La troisième étude a été l'objet d'une audition du conseiller de Pierre

Fabre qui a présenté la politique d'innovation des laboratoires Pierre Fabre et a conclu sur les conditions d'amélioration du potentiel d'innovation de la région.

- Des contributions apportées par les commissions thématiques du CESER (commissions 1, 2, 4, 5 et 6), ainsi que par la section Prospective.

• Des auditions des principales structures intervenant dans les domaines cités dans le titre de l'avis. L'instruction de cet avis donne lieu à des apports documentaires très nombreux et volumineux. Une réunion de travail entre les conseillers CGT et des camarades des universités et écoles toulousaines a eu lieu le 11 octobre au comité régional, afin de clarifier la lecture et l'approche critique de cette masse de données.

Ce projet d'avis devrait se composer de deux parties, la première appelée état des lieux, la seconde étant consacrée à l'analyse des atouts, forces, faiblesses et opportunités et aux propositions du CESER.

Actualité de l'activité CGT



Commission 4: Affaires sociales et culturelles

De la vulnérabilité économique et sociale à l'exclusion:

Dernière auto saisine de la commission avant la fin de la mandature, la décision du bureau du CESER de charger la commission d'instruire cet avis a devancé les décisions gouvernementales d'organiser à la mi-décembre 2012 une conférence nationale de lutte contre la pauvreté et les exclusions au palais d'Iéna à Paris.

Le nombre de personnes en situation de pauvreté a augmenté de 500 000 entre 2009 et 2010 (chiffres INSEE). La France est un pays riche qui connaît une augmentation importante de la pauvreté et un accroissement des inégalités. Midi-Pyrénées est un territoire de paradoxes: un taux de croissance plus élevé que la moyenne nationale, mais taux de chômage important et augmentation de la précarité. De plus, il existe en région une forte hétérogénéité de situations entre le milieu rural et le milieu urbain.

L'idée, véhiculée par certains politiques depuis quelques années, qui consiste à considérer la personne en situation d'exclusion ou de pauvreté comme responsable de sa situation, a gagné du terrain dans l'opinion.

Le travail du CESER consistera à remettre les éléments de contexte socio-économiques, voire idéologiques, au cent-

re de sa réflexion, les mandats CGT y auront toute leur place.

Commission 6: Plan et financement

• Note sur le compte administratif 2011 de la région Midi-Pyrénées dans le cadre du suivi de l'avis sur le budget primitif 2011 :

La note sera annexée au projet d'avis sur les Orientations budgétaires 2013 du Conseil régional qui sera examiné à la séance plénière du 6 novembre 2012.

• Projet d'avis sur les orientations de la politique de cohésion de l'Union européenne pour la période 2014-2020: Quelles propositions pour optimiser leurs impacts économiques, sociaux et environnementaux en Midi-Pyrénées?

Dans le cadre du travail sur la future génération de fonds européens en Midi-Pyrénées pour la période 2014-2020, la commission a réalisé l'état des lieux et le diagnostic. Elle a dégagé les premiers éléments nécessaires à la participation du CESER à la préparation des futurs programmes en région.

• Document sur la conjoncture économique, sociale et environnementale pour 2012:

Ce travail, qui ne fait plus l'objet d'un avis depuis deux ans, sera présenté à la séance plénière du CESER du 6 novembre 2012. Il sera enrichi

par les contributions des groupes qui s'exprimeront à cette occasion. Le groupe CGT prépare son intervention.

• Avis sur les Orientations budgétaires 2013 et avis sur le budget primitif 2013 de la région Midi-Pyrénées:

Le projet d'avis sur les orientations budgétaires sera présenté à la séance plénière du 6 novembre, à l'issue de l'examen de la conjoncture. Nous regrettons fortement qu'il n'y ait pas de délai entre les deux examens. A notre sens, une analyse de la conjoncture ne peut qu'être profitable, à condition qu'elle ait le temps d'être lue et diffusée, à la lecture et à la production d'un avis pertinent sur les orientations budgétaires qui sont la préfiguration de ce que sera le budget primitif.

L'avis sur le budget primitif 2013 sera examiné lors de la séance plénière du 18 décembre 2012.

Comme toujours, nous sommes à la disposition des syndicats, des unions qui souhaiteraient avoir des échanges avec nos représentant(e)s au CESER, ou travailler sur les thématiques abordées dans nos travaux.

Jacky GAILLAC

Responsable du groupe CGT
au CESER de Midi-Pyrénées



Les hospitaliers en lutte...

A FIGEAC

En plein mois de juillet, la direction du centre hospitalier de Figeac annonçait un plan de retour à l'équilibre (PRE) effectif au 1^{er} septembre, avec notamment pour conséquences la suppression de 12 postes et une réorganisation du travail. Pourtant, le budget prévisionnel voté en juin ne faisait absolument pas référence à ce PRE. Dès la rentrée, les personnels de l'hôpital figeacois ont pris le parti de ne pas se laisser faire et ont exigé de cette direction un réel dialogue social. Au lieu de cela, la direction a continué à faire la sourde oreille, maintenant ses positions.

C'est ainsi que les 4 et 11 septembre, 70 personnels ont voté la grève illimitée sur 4 revendications :

- le refus des 12h00,
- le maintien des postes,
- la réorganisation du travail participative dans les services,
- le financement d'une étude sur les charges de travail.

Dès le 13 septembre, un campement s'installait dans la cour d'honneur de l'hôpital. Personnels, usagers, camarades de l'hôpital de Leyme, Cahors, Gourdon, de Ratier, Figeac Aéro, cheminots, etc. ont œuvré ensemble à la réussite du mouvement. Deux manifestations ont eu lieu, 5000 tracts ont été distribués,

une pétition a été mise en place... Un RDV avec l'Agence Régionale de Santé (ARS) a été obtenu, et le dialogue social semblait alors se rétablir. L'ARS évoquait alors un diagnostic partagé sur l'état budgétaire de l'hôpital, celui-ci étant en situation de cessation de paiement.

Parallèlement, un collectif de soutien de l'hôpital de Figeac s'est créé. Le taux de syndicalisation à la CGT a grimpé de 20 % !

Fin du mouvement de grève voté le 4 octobre pour les agents du centre hospitalier de Figeac.

A AUCH

Durant plusieurs mois, le CHS d'Auch a été le théâtre de tentatives d'intimidation, de déstabilisation des camarades de la CGT. La CGT du CHS, à l'offensive, a toujours œuvré pour la défense des intérêts individuels et collectifs des salariés, pour des soins de qualité et pour la défense de l'hôpital public. Et Parce qu'ils affichent ouvertement leur militantisme et leur implication syndicale, la direction a tenté d'intimider et de déstabiliser les représentants de la CGT.

Cette comédie, orchestrée par la direction zélée du CHS, est allée jusqu'à sanctionner un des premiers dirigeants du syndicat CGT de l'hôpital...

Sanction qui s'avérait être sans fondement, injustifiée... puisqu'elle ne reposait sur aucune preuve tangible.

A cette situation s'est ajoutée celle de l'hôpital général d'Auch. Dès le mois de juillet, la CGT demandait officiellement un changement de direction ! Des conditions de travail dégradées, une organisation en 12 heures étaient au cœur de la mobilisation des agents de l'hôpital. Les deux hôpitaux ont alors décidé d'occuper le jardin du Conseil Général... Le campement s'est organisé et se sont des dizaines de salariés qui se sont relayés, jours et nuits, pour occuper les lieux. Il aura fallu dix jours pour que les agents des deux hôpitaux soient entendus : sanctions levées pour le CHS, directeur remplacé au CH ! Reste à obtenir la publication du rapport suite à l'enquête de l'IGAS.



Manifestation régionale

« forte mobilisation »



Plus de 90 000 participants, 9 000 en Midi-Pyrénées issus de nombreux secteurs professionnels, privés et publics, se sont mobilisés, à l'appel de la Fédération Européenne de l'Industrie, qui s'est traduit en France à l'initiative de la CGT par des arrêts de travail et des manifestations.

Les salariés ont manifesté ce 9 octobre, leur solidarité et leurs convergences avec les travailleurs en lutte en Grèce, au Portugal, en Espagne... Le monde du travail, partout en Europe, se rassemble et fait entendre sa voix contre les politiques d'austérité généralisées par le Traité Européen.

Dans chaque pays l'idée fait son chemin que la rigueur est le pire des remèdes. Relancer une politique

industrielle, est un levier essentiel pour le développement et le progrès social.

Les salariés des entreprises, sont en attente d'une loi protégeant leurs sites industriels, leurs emplois et les conditions de relance de la production. Le monde du travail, principalement les jeunes et les femmes, sont victimes d'une crise dont ils ne sont pas responsables mais dont ils paient lourdement les conséquences. En témoigne les chiffres du chômage et du nombre d'emplois précaires. Un salarié sur deux tente de vivre avec moins de 1 500 euro par mois.

Ce n'est pas le coût du travail qu'il faut réduire c'est le coût du capital. Les richesses créées par le travail doivent être mises au service de l'investissement dans l'appareil productif, du développement « bas-carbone », de l'emploi, de la formation professionnelle, de la satisfaction des besoins sociaux et de la protection de l'environnement. Les aides publiques doivent être conditionnées au respect de critères portant sur les créations d'emplois et les politiques salariales.

Depuis plus de 30 ans, le travail a été la variable d'ajustement. Pour accroître la rentabilité du capital, les dividendes des actionnaires, les entreprises ont mis une pression sans précédent pour réduire le coût

du travail, en organisant la dégradation des conditions de travail, de la qualité du travail et de son efficacité. En dévalorisant les qualifications, en développant la précarité et la pression salariale, en accentuant la pression sur les normes de travail et d'emploi, les systèmes de protection sociale et de santé.

Le développement industriel et des services publics est indissociable d'une meilleure sécurisation de l'emploi et de droits d'intervention des salariés sur leur travail, leur emploi et la stratégie de leur entreprise. La CGT revendique ainsi des droits attachés à la personne transférables d'une entreprise à l'autre, c'est-à-dire une Sécurité Sociale Professionnelle constitutive d'un nouveau statut du travail salarié. La CGT va s'appuyer sur le succès de la journée du 9 octobre pour porter plus fort les revendications des salariés, pour sécuriser leur emploi. C'est cela que le patronat doit prendre en compte dans les négociations interprofessionnelles en cours.

Cette journée de grève et de manifestations pour la défense de l'emploi et de l'industrie s'adresse aussi au gouvernement et aux parlementaires. Ils doivent prendre rapidement des mesures pour trancher avec la logique patronale.





**SALARIES
PETITES
ENTREPRISES
VOTONS**



la
cgt

ELECTIONS 2012 • 28 NOV - 12 DEC

www.tpe2012.cgt.fr

